

**Maîtres Emilie USCIATI et Fanny LUNARDI,
Notaires Associés à PETRETO-BICCHISANO (20140), 1, Rue du Général Paulin Colonna
d'Istria**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE D'AJACCIO

Suivant acte reçu par Maître Emilie USCIATI, notaire à PETRETO-BICCHISANO (20140), il a été dressé le 29 avril 2026, conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil concernant :

Monsieur Paul **ANTONA**, en son vivant retraité, époux de Madame Catherine **TOLLA**, demeurant à CARDO-TORGIA (20190) lieu-dit U Pinzolu.

Né à FRASSETO (20157), le 11 mai 1932.

Marié à la mairie de DRAGUIGNAN (83300) le 30 avril 1959 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à CARDO-TORGIA (20190) (FRANCE), le 30 mars 2023.

Il a possédé depuis plus de trente, de façon continue, paisible, publique et non équivoque, dans un ensemble immobilier situé à AJACCIO (CORSE-DU-SUD) 20090 Résidence Valle Maggiore, Immeuble CARRO.

Figurant ainsi au cadastre :

- Section AI, numéro 47, lieudit SAINT JOSEPH, pour une contenance de deux ares vingt et un centiares (00ha 02a 21ca).

- Section AI, numéro 48, lieudit SAINT JOSEPH, pour une contenance de deux ares vingt et un centiares (00ha 02a 21ca).

- Section AI, numéro 49, lieudit SAINT JOSEPH, pour une contenance de deux ares vingt et un centiares (00ha 02a 21ca).

Le lot numéro 87 (un local à usage commercial).

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : « *Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ».

Adresse mail de l'étude : office.petreto-bicchisano@20062.notaires.fr